

S.F.B.T.
Résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire du jeudi 8 mai 2014

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2013 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31/12/2013.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat net de l'exercice 2013:

. RESULTAT NET EXERCICE 2013.....		96.523.296 D,283
. RESULTATS REPORTEES DE L'EXERCICE 2012.....	+	76.958.326 D,976
		173.481.623 D,259
. RESERVE LEGALE.....	-	400.000 D,000
		173.081.623 D,259
. COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	-	29.306.875 D,000
		143.774.748 D,259
. DIVIDENDES.....	-	58.500.000 D,000
. RESULTATS REPORTEES DE L'EXERCICE 2013.....		85.274.748 D,259

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 0 D,650

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le montant de 29.306.875 D,000 dans le compte spécial d'investissement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs de :

- *Monsieur Mohamed BOUSBIA*
- *Monsieur Pierre CASTEL*

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire nomme la Société MAGHREB INVESTISSEMENT, en qualité d'Administrateur, et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Mohamed RIAHI en qualité de membre permanent du Comité d'Audit pour les exercices 2013 et 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des jetons de présence fixé à 20.000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant de la rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne fixé à 20.000 Dinars nets par Membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2013 à partir du vendredi 23 mai 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

S.F.B.T.**Résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 8 mai 2014****Première résolution :**

L'Assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de 10.000.000 de Dinars à prélever du compte "réserves pour réinvestissements exonérés", sur la partie devenue disponible.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 10.000.000 d'actions de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 8 anciennes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer la date du 1er janvier 2013 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'article 6 des statuts est donc modifié comme suit :

"Le capital est fixé à 90.000.000 de Dinars divisé en 90.000.000 d'actions, d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune, entièrement libérées".

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration, représenté par son Président, pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Etats financiers au 31/12/2013

Bilan

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Actifs	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 591 120,726	767 618,726
Moins : amortissements	-701 992,378	-593 290,039
	889 128,348	174 328,687
Immobilisations corporelles	280 119 872,176	268 147 483,152
Moins : amortissements	-148 561 281,390	-138 129 815,634
Moins : provisions	-713 826,910	-358 826,910
	130 844 763,876	129 658 840,608
Immobilisations financières	171 776 181,996	133 433 053,404
Moins : provisions	-9 494 325,000	-5 700 000,000
	162 281 856,996	127 733 053,404
Total des actifs immobilisés	294 015 749,220	257 566 222,699
Autres actifs non courants	2 993 221,621	2 979 950,681
Total des actifs non courants	297 008 970,841	260 546 173,380
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	45 414 195,215	40 304 141,154
Moins : provisions	-804 675,161	-357 396,161
	44 609 520,054	39 946 744,993
Clients et comptes rattachés	68 780 276,338	60 461 310,938
Moins : provisions	-8 857 640,680	-8 695 234,931
	59 922 635,658	51 766 076,007
Autres actifs courants	2 032 987,925	4 387 932,409
Moins : provisions	-84 210,000	
	1 948 777,925	4 387 932,409
Placements et autres actifs financiers	3 757 798,798	4 162 429,255
Moins : provisions	-214 522,000	
	3 543 276,798	4 162 429,255
Liquidités et équivalents de liquidités	17 986 281,786	10 061 619,027
Total des actifs courants	128 010 492,221	110 324 801,691
TOTAL DES ACTIFS	425 019 463,062	370 870 975,071

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Etats financiers au 31/12/2013

Bilan

(en dinar Tunisien)

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Capitaux Propres et Passifs	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Capitaux propres		
Capital social	90 000 000,000	76 000 000,000
Réserves	16 708 771,134	16 308 771,134
Autres capitaux propres	68 144 307,034	52 172 358,034
Résultats reportés	85 274 748,259	76 958 326,976
Total des capitaux propres après affectation	260 127 826,427	221 439 456,144
Total des capitaux propres après affectation	260 127 826,427	221 439 456,144
PASSIFS		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	3 257 175,001	7 029 074,315
Autres passifs financiers	38 691 792,228	37 342 377,438
Provisions	3 699 433,079	3 184 433,079
Total des passifs non courants	45 648 400,308	47 555 884,832
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 711 135,308	18 013 618,923
Autres passifs courants	95 073 978,976	75 587 392,880
Concours bancaires et autres passifs financiers	13 458 122,043	8 274 622,292
Total des passifs courants	119 243 236,327	101 875 634,095
TOTAL DES PASSIFS	164 891 636,635	149 431 518,927
Total des capitaux propres et des passifs	425 019 463,062	370 870 975,071

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

	CAPITAL	RESERVES LEGALES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	RESERVE POUR REINVEST EXONERE DISPONIBLE	SUBVENTION D'INVESTISSEMNT	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE 31/12/2013	80 000 000,000	7 600 000,000	8 708 771,134	26 654 040,000	21 518 318,034	665 074,000	76 958 326,976	96 523 296,283	318 627 826,427
RESERVES LEGALES		400 000,000						-400 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT				29 306 875,000				-29 306 875,000	0,000
RESERVES POUR REINVEST EXONERE AFFECTE AU CAPITAL									
RESERVES POUR REINVEST EXONERE DISPONIBLE	10 000 000,000				-10 000 000,000				0,000
RESULTATS REPORTES							8 316 421,283	-8 316 421,283	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE								-58 500 000,000	-58 500 000,000
SOLDE AU 31/12/2013 APRES AFFECTATION	90 000 000,000	8 000 000,000	8 708 771,134	55 960 915,000	11 518 318,034	665 074,000	85 274 748,259	0,000	260 127 826,427